mexicain l'arrestation de Rochette, dès l'arrivée de ce dernier à la Vera Cruz. Comme il n'y a pas de traité formel d'extradition passé entre la France et le Mexique, le gouvernement français réclame, pour le succès de sa demande, le ..aitement de la nation la plus favorisée.

Nouvelles Universitaires

LA COMMUNICATION DU DOSSIER PERSONNEL AUX INSTITUTEURS

Paris, 29 décembre. — La question de la communication du dossier personnel aux instituteurs avait été posée par un ancien instituteur du Lot, admis à la retraite, et qui demandait copie de deux arrêtés préfectoraux le mettant en congé sans traitement pour convenances personnelles.

Le ministre de l'instruction publique vient de lui faire savoir qu'il résultait de la jurisprudence du Conseil d'Etat que le droit à la communication personnelle et confidentielle des pièces composant le dossier des fonctionnaires ne comporte pas pour eux le droit d'en ... ndre copie (arrêt du 22 mai 1908). Il a ajouté que le Conseil d'Etat avait également décidé que lorsqu'un fonctionnaire a été admis à la retraite et que cette mesure est devenue définitive, il n'est plus à même de réclamer la communication de son dossier (arrêt du 10 mars 1911).

L'ENSEIGNEMENT DES ARRIERES

Paris, 29 décembre. — Voici par ordre de mérite, la liste des candidats admis au certificat d'aptitude à l'enseignement des arriérés : Mmes Leonard, Guénard, Mlle Fouette, M. Debray, Mme Daumas, Mlle Dey, M. Collart, Mme Berloquin, Mlle Bouillood.

Les Incidents du Collège Chaptal

Paris, 29 décembre. — Nous avons entretenu nos lecteurs des récents incidents survenus au Collège Chaptal. M. Weill, directeur de cet établissement, a adressé à Mme De la Porte, mère du député socialiste, une lettre pour l'inviter à retirer son fils du collège, en raison d'actes de propagande antimilitariste ayant provoqué des incidents tumultueux.

La réponse de Mme de la Porte à cette lettre de M. Weill est la suivante : « Mon fils René retournera au collège Chaptal le 2 janvier 1913, jour de la rentrée des classes ».

Un baron autrichien arrêté à Nice

IL EST SOUPÇONNÉ DE FAIRE PARTIE D'UNE BANDE DE MALFAITEURS

Nice, 29 décembre. — Sur mandat du juge d'instruction de Nice, la police de cette ville a arrêté un ancien officier autrichien, le baron Stanislas Przyborowski, qui fut mêlé au procès Dreyfus et fit des dépositions contradictoires au sujet du témoignage du lieutenant serbe Czernicsin. Le baron Przyborowski est soupçonné de faire partie de la bande de malfaiteurs ... dont le chef est sous les verrous depuis quelques jours.

L'ancien officier autrichien a été arrêté au moment où il venait de proposer à plusieurs négociants de leur vendre une fourrure d'une valeur d'un million de francs provenant d'un vol dont Schiaun est accusé.

Il a déclaré au chef de la Sûreté qu'il savait bien la fourrure de Schiaun, mais qu'il la lui avait achetée pour la somme de 700 francs. Le baron Przyborowski a été écroué.

MORT TRAGIQUE d'un médecin militaire

Oran, 29 décembre. — Le médecin-major de 2e classe Peulet, des hôpitaux de la division d'Oran, attaché au corps expéditionnaire du Maroc, vient de trouver la mort dans les circonstances les plus malheureuses. Le major pénétrant au camp pendant la nuit se heurta à une sentinelle dont il n'avait pas entendu la sommation. Ne s'étant pas fait reconnaître et pris pour un Marocain, il reçut un coup de baïonnette du soldat en faction qui était un tirailleur sénégalais. Blessé à la poitrine, le major ne tarda pas à succomber. La nouvelle de cette mort a causé la plus douloureuse émotion à Nancy, où le docteur Peulet était en garnison comme médecin au 3e hussards, avant son départ pour le Maroc.

DANS LA RÉGION

Les mineurs et la Fédération nationale

Importantes réunions à Somain et Auberchicourt

Hier a eu lieu à la mairie de SOMAIN une réunion syndicale, avec comme ordre du jour : Union Générale.

A l'unanimité, les mineurs syndiqués ont approuvé l'attitude des trois syndicats : Nord, Anzin et Pas-de-Calais, et ont voté l'ordre du jour qui a trait à la suspension des cotisations à la fédération nationale.

A 5 heures du soir le citoyen Léon Gehide faisait une réunion à AUBERCHICOURT. *Le même ordre du jour fut voté.*

A TOURCOING

Un vol mystérieux

10.000 francs de titres et 295 francs en argent disparaissent sans qu'on sache comment

M. Albert Nys, marchand de chevaux, rue de la Fonderie, 8, à Tourcoing, avait quitté son domicile samedi vers 8 heures du soir.

Rentré à une heure du matin, M. Nys se coucha sans avoir rien remarqué d'anormal ; mais à son réveil, il constata qu'une somme de 295 francs en pièces de cent sous et un paquet de titres représentant une somme de 10.000 francs environ avaient disparu. Le tout était placé dans un tiroir du lavabo, dans la chambre à coucher du marchand de chevaux.

Ce dernier se rendit dimanche matin au poste de police voisin et déposa une plainte.

L'enquête ouverte immédiatement, établit qu'aucune trace d'effraction n'existait sur les portes et fenêtres de la maison du plaignant. On se demande comment et par qui le vol a été commis.

A Caudry

PREMIERES ELECTIONS au Conseil de Prud'hommes

Dimanche a eu lieu à la mairie de Caudry, sous la présidence de M. Jules Waxin, juge de paix du canton de Clary, un scrutin pour l'élection des conseillers au Conseil de prud'hommes, nouvellement créé.

Ces élections ont provoqué en ville une assez grande animation. Des groupes importants des communes circonvoisines rattachées à la circonscription du nouveau Conseil de prud'hommes, sont venus voter en corps. A signaler aussi l'élément féminin qui, lui non plus, ne s'est pas désintéressé de ce scrutin.

A cinq heures du soir la foule des électeurs qui séjournait dans le vestibule de la mairie, et était tellement énorme que les scrutins qui, régulièrement devaient se terminer à cinq heures, durent être prolongés d'une demi-heure.

Voici les résultats :

CANDIDATS OUVRIERS. — Le Gallerne, Pierre-Joseph, bouleur, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal à Fontaine-au-Pire, 1321 voix, ELU. — Barrot Germain, tulliste, conseiller municipal à Caudry, 1328 voix, ELU.

2e Catégorie. — Quinchon Edmond, chaudronnier, secrétaire du syndicat des chaudronniers de Caudry, 131 voix, ELU. — Pipet Jean-Baptiste, maçon, secrétaire-adjoint du syndicat du bâtiment de Caudry, 131 voix, ELU.

3e Catégorie. — Legrand Gervais, boulanger, conseiller municipal à Beaurevoir, Cambrésis, 10 voix, ELU. — Méry Alphonse, garçon-brasseur à la brasserie coopérative de Caudry, 10 voix, ELU.

CANDIDATS PATRONS. — Monnier Henri, fabricant de tulles à Caudry, 220 voix, ELU. — Hecquet Auguste, fabricant de tulles à Caudry, 216 voix, ELU.

2e Catégorie. — Dumoulin Eugène, entrepreneur de serrurerie à Caudry, 90 voix, ELU. — Plé Léon, entrepreneur de maçonnerie à Caudry, 85 voix, ELU.

3e Catégorie. — Dron Armand, bourrelier à Caudry, 57 voix. — Bouneau Alphonse, ancien brasseur à Caudry, 58 voix. — Laigle Clément, marchand de nouveautés, ancien conseiller municipal de Beauvois, 6 voix.

(Ballottage pour cette catégorie).

A FLECHIN

RIXE SANGLANTE

UN COUP DE COUTEAU. DEUX COUPS DE FUSIL

Le sieur Lepetre Célestin, du 2e Génie, 28 ans, soldat au 8e régiment d'artillerie à Cosne (Nièvre), permissionnaire de trois jours ; Amiaude, ... ; Carton Léon, 25 ans ; Douillet Victor, 20 ans, tous deux ... à Flêchin, s'étaient rencontrés à Beaumetz-les-Cambrai, vers 8 heures du soir, au cabaret de Cubem.

Tout à coup une dispute s'éleva.

Lepetre Amiaude dit M. Deliège, tira sur les frères Caron, venant à la main au couteau à cran d'arrêt ouvert.

Voyant que la scène allait prendre un tragique, le cabaretier mit tous le monde dehors.

Dans la rue, les six hommes fermèrent deux coups différents et s'éloignèrent.

La lutte fut chaude et les coups furent distribués sans compter.

Au cours de la mêlée, Célestin Lepetre reçut de Caron Louis, prétend-il, un coup de couteau à la main droite, qui lui fit une blessure de plusieurs centimètres de longueur. M. le docteur Moulon, d'Estrée-Blanche, lui prodigua ses soins.

Le militaire Louis Lepetre, se relevant portant une blessure de deux centimètres au cuir chevelu.

A un moment donné, deux coups de feu retentirent.

C'était Léon Caron qui venait de tirer deux coups de fusil, arme qu'il était allé chercher au cabaret Deligny où il venait de la déposer en revenant d'une partie de chasse.

Personne ne fut atteint.

Célestin Lepretre prétend que les coups de feu furent tirés dans sa direction. L'auteur de cet exploit affirme au contraire avoir tiré en l'air, dans le but d'effrayer les belligérants.

Naturellement, tous eurent leurs vêtements plus ou moins endommagés.

Cette affaire viendra prochainement devant le tribunal correctionnel de Saint-Omer.

A SAINT-AMAND

Un noyé dans la Scarpe

IL PORTE UNE BLESSURE A LA TETE. — LE MEDECIN-LEGISTE L'EXAMINERA.

On a retiré hier de la rivière la Scarpe le cadavre d'un nommé Cyr Saudaupe, mineur, demeurant à Raismes-Vicoigne. Le cadavre portait à la tête une profonde blessure.

Le parquet informé a ordonné de surseoir à l'inhumation.

M. le docteur de Lauwereyns a été commis pour pratiquer l'autopsie.

Calme en ... aujourd'hui à Saint-Amand.

A SAINT-OMER

Acte de banditisme

DEUX INDIVIDUS ATTAQUENT DES ENFANTS SUR LA ROUTE DE SAINT-OMER A ARQUES. — UNE ARRESTATION

Une grave affaire s'est produite samedi soir sur la route d'Arques.

Des enfants ont été attaqués par deux hommes, deux ouvriers, dont un paraît, le nommé Ch... et un terrassier.

Ces deux individus, qui agissent sans doute sous l'influence de leur semaine et qui avaient bu plus que de raison, virent tout à coup le conseiller de leurs pérégrinations recommencer.

Soit à cause de l'ivresse, soit à cause d'une mauvaise idée instinctive, ils conçurent le projet de dévaliser les passants sur la route qui va de Saint-Omer à Arques.

Tout les ... du nombreux groupe d'enfants qui fréquentent les écoles de Saint-Omer ... Arques.

Les ... ont été que surprises ... quelques ... de ... comparer ... qu'elle ... ensuite ... nouvelle.

On ... de la peur éprouvée par certains ... s'avisait ... devant eux ces ... ... leur faire un mauvais ... deux de l'argent ...

... ... à Longuenesse ... le nommé C... ... qu'il ... ... de la ville ... ...

L'un ... ...

Sur ... ... de la ville ... ...

A Pierremont

Une cabaretière assaillie

QUATRE INDIVIDUS PÉNÈTRENT LA NUIT CHEZ UNE DEBITANTE ET, A TOUR DE ROLE, ABUSENT D'ELLE

Une grave affaire vient de se dérouler à Pierremont, petite commune du canton de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Mme Douvrin, cabaretière au hameau de Libessart, âgée de 45 ans, levait de la vaisselle ... ... minuit, dans une ... du cabaret.

Deux ... ...